

## Stage MathC2+ – Du 26 au 27 juin 2018

Document destiné aux familles

### Précisions concernant les conditions d'accueil



- Accueil : Rendez- vous à INRIA, site de Montbonnot, le **mardi 26 juin 2018 entre 8h45 et 9h15**.  
Renseignements et conditions d'accès sur : [inria.fr/centre/grenoble](http://inria.fr/centre/grenoble)
- Fin du stage : Rendez-vous le **mercredi 27 juin 2018** à l'Université Grenoble Alpes à 17h.  
UFR IM<sup>2</sup>AG 60, rue de la Chimie, Domaine Universitaire, 38400 SAINT MARTIN D'HERES  
Plan d'accès : <http://mi2s.imag.fr/plans-daces>
- L'envoi du dossier vaut confirmation d'inscription. Aucun autre document ni accusé de réception ne sera envoyé aux familles. En cas de problème avant le stage, la communication se fait par l'intermédiaire de l'établissement où est scolarisé l'élève.
- Le programme n'est pas encore définitif. Pour avoir d'autres informations sur le type d'activités proposées lors de ces stages, on pourra consulter le programme du stage des années précédentes à l'adresse :  
<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/maths/articles.php?lng=fr&pg=211>
- Les parents sont cordialement invités aux conférences d'accueil et de clôture.
- Matériel à apporter pour les ateliers :  
Trousse contenant notamment crayon à papier, règle, compas, ciseaux, colle, calculatrice.
- Hébergement :  
Cette année, les draps ne sont pas fournis par l'Ecole des pupilles de l'air. Chaque jeune doit apporter une serviette de toilette, un sac de couchage et un oreiller.  
Aucune armoire ne pourra être mise à disposition ; les élèves devront prendre leurs dispositions, l'Ecole déclinant toute responsabilité en cas de vol.
- Les parents sont invités à signaler tout problème d'allergie alimentaire avant le stage.
- **À noter : Le stage est entièrement non fumeur, du mardi matin au mercredi après-midi, que ce soit en intérieur ou lors des déplacements.**
- Déplacements et prise en charge des élèves pendant le stage :  
L'Ecole des Pupilles de l'air est située à côté d'INRIA. Les élèves y sont hébergés et y déjeunent le mardi midi.  
Le repas du mercredi midi est pris sur le campus de l'université.  
Le soir après les ateliers, les élèves sont pris en charge par des adultes.  
Les déplacements à Montbonnot et sur le Campus se font à pied, en groupe, sous la responsabilité d'adultes.  
Le déplacement de Montbonnot à Saint Martin d'Hères s'effectue en autocar, sous la responsabilité d'adultes.